

Caractérisation des prairies humides d'un territoire

Pour évaluer leurs potentiels et leurs usages



Cadre

Les prairies humides sont souvent perçues négativement par les éleveurs du marais audomarois. Pourtant, bien gérées, elles apporteraient une résilience aux systèmes d'exploitation. La valorisation de ces prairies humides permet de maintenir l'élevage sur des parcelles fournissant de nombreux services écosystémiques.

Objectifs



- Connaître de manière globale les types de prairies du marais et leurs usages afin d'en préserver les fonctionnalités
- Proposer aux éleveurs un accompagnement spécifique quant à l'usage de l'herbe dans leur système d'élevage par le biais notamment d'analyses fourragères

Descriptif de l'action

- Un stagiaire ingénieur a réalisé des analyses fourragères afin de connaître les valeurs des prairies humides et pour les comparer à d'autres types de prairies.
- Le stagiaire a réalisé des entretiens pour connaître la perception des éleveurs sur les prairies humides et l'usage qui en est fait.
- Des conseils de gestion ont été formulés aux éleveurs pour valoriser les prairies humides selon leurs objectifs d'exploitation.

Méthodologie

- Entretiens semi-directifs auprès de 8 éleveurs sur la perception et la gestion des éleveurs de leurs prairies humides
- Réalisation de 44 analyses fourragères de foin et de prairies pâturées du marais exploitées par les 8 éleveurs enquêtés (analyses d'herbe verte à 3 périodes de l'année - prélèvement par méthode du zigzag + analyses de foin en 1ère et 2nde coupe - 3 prélèvements par boule de foin à raison de 3 boules / ha - paramètres analysés : Matières Azotées Totales, Matières Minérales Totales, Cellulose Brute, Matière Sèche)
- Croisement des résultats d'analyses de valeurs alimentaires avec les pratiques de fertilisation des exploitants.

Moyens financiers

- Stagiaire pendant 2 mois : 1200 €
- Analyses fourragères : 3527 €



Bastien Van Inghelandt,
Chargé de mission
agriculture et
préservation des
milieux - CAPSO

Le travail réalisé a permis de répondre à la principale interrogation des éleveurs: quelles valeurs ont mes prairies humides ? Les données acquises alimentent les échanges entre éleveurs et avec les techniciens pour formuler des conseils de gestion cohérents avec le milieu spécifique des zones humides. Certaines idées reçues (exemple de la corrélation positive entre le niveau de fertilisation et la valeur alimentaire des pâturages) peuvent être plus facilement remises en question grâce à ces données.



Intérêts/Succès

- Des connaissances permettant de caractériser les prairies du marais et les pratiques des agriculteurs sur ces espaces, ont été acquises.
- Des données objectives sur valeur nutritive et d'usage des prairies humides et le lien avec certaines pratiques ont permis de remettre en cause des idées reçues (la valeur nutritive des prairies est bonne, intérêt de ces prairies l'été, la corrélation fertilisation - valeur alimentaire des pâturages est faible, d'autres éléments étant probablement prépondérants comme la diversité florale...).
- Un dialogue et une réflexion sur la gestion de l'herbe ont été engagés avec les huit éleveurs bénéficiant des analyses fourragères.
- Des discussions avec les éleveurs ont été initiées sur des pratiques favorisant la biodiversité et présentant également un intérêt pour eux.

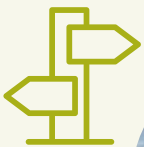


Limites/Difficultés

- L'influence du climat est importante sur les analyses fourragères. Les relevés devraient être pluriannuels pour améliorer la représentativité.
- Ce type d'approche mène à des préconisations générales pour la gestion de l'herbe sur le marais, or chaque élevage est à prendre dans sa spécificité, par les objectifs propres de l'éleveur et de l'hétérogénéité du milieu.

Perspectives/Recommandations

- Croiser les données d'analyses fourragères avec d'autres zones humides afin d'évaluer de manière plus globale l'intérêt des prairies humides dans les systèmes d'élevage
- Restituer les connaissances aux 8 éleveurs ayant bénéficié de ce suivi en fonction de leurs objectifs propres pour leurs élevages, en ouvrant le dialogue autour d'autres thèmes suivants, notamment :
 - La valeur d'usage des prairies (souplesse et facilité d'exploitation, précocité...),
 - La capacité d'apprentissage des animaux pour mieux valoriser les prairies naturelles.
- Valoriser l'intérêt d'une végétation diversifiée et d'un système pâturant auprès des éleveurs du marais en s'appuyant sur ces premiers résultats
- Faire des tournées de prairies- très appréciées par les éleveurs.
- Accompagner individuellement les éleveurs dans la gestion de l'herbe avec la démarche Pâtur'Ajuste



Mise à jour : Octobre 2019



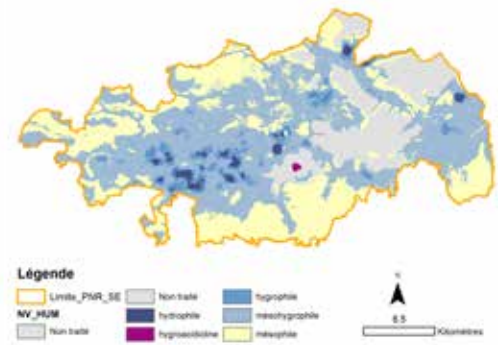
Pour en savoir plus
Communauté d'Agglomération
du Pays de Saint-Omer (CAPSO)
Longuenesse - 03 74 18 20 00



■ Etablissement public du Ministère chargé
du développement durable

Cartographie des prairies humides avec CarHAB

Trouver une démarche plus adaptée aux grands territoires



Cadre

L'utilisation de la clé simplifiée pour réaliser la cartographie des prairies suivant leur gradient d'humidité sur le territoire de la plaine Scarpe-Escout n'étant pas concluante, le Conservatoire Botanique National de Bailleul (CBNBL) a proposé de tester la démarche CarHAB (programme national de cartographie de la végétation).

Objectifs



- Tester une nouvelle démarche pour cartographier les prairies avec une méthode plus adaptée à de grands territoires : CarHAB (pour Cartographie des HABitats)

Descriptif de l'action

- Cartographier l'ensemble des prairies avec le degré d'humidité des exploitants engagés dans les suivis technico-économiques,
- Modéliser des prairies avec le degré d'humidité sur l'ensemble des 8 territoires.

Méthodologie

Deux produits cartographiques modélisent d'une part les biotopes et d'autre part la physionomie de la végétation (prairie, culture, forêt, etc.), sur un territoire donné.

Ces modèles, conçus par les partenaires du projet CarHAB, sont alimentés par des données d'expérimentation indiquant la valeur attendue du biotope ou de la physionomie en un point donné.

- **Phase préparatoire** : fourniture des données d'expérimentation, soit à partir de données de végétation, soit par une campagne de terrain spécifique, soit à dire d'expert par croisement des données disponibles.
- **Phase de test** : production des modèles et analyse du résultat, éventuellement en phase de terrain, selon une boucle d'amélioration croissante.
- **Phase de terrain** pour contrôle des modélisations produites et éventuellement production de nouvelles données d'expérimentation permettant d'améliorer le modèle.
- **Formalisation des données** : l'ensemble des données récoltées sur le terrain ainsi que la méthodologie utilisée sont saisis sur SIG.
- Éventuellement nouvelle phase de terrain spécifiquement sur les parcelles faisant l'objet d'un suivi technico-économique, pour constater le niveau d'humidité réel.

Moyens

- **Moyens humains** : Fonction de la superficie.

Le programme CarHAB a nécessité l'intervention d'un grand nombre de partenaires : CBN, EVS-Isthme, PNR, UMS PatriNat, IGN, Irstea, etc.

Le contrôle des 800 ha de prairies du programme PMAZH dans le Parc naturel régional Scarpe-Escout a nécessité 120 jours de stagiaires et son encadrement.

- **Moyens financiers** : variable selon les coûts d'intervention et le département, le coût est situé entre 75 000 € et 100 000 € par département.



Gérard Duhayon,
Directeur adjoint du
Parc Naturel Régional
Scarpe-Escout



CARHAB aide à caractériser à une grande échelle la nature humide de nos végétations. Il a permis d'extrapoler la répartition des types de prairies humides sur la basse plaine et de confirmer la cohérence du périmètre de candidature au label Ramsar. Il pourrait aussi aiguiller les objectifs de gestion de sites protégés.



Programme d'action en faveur du maintien de l'agriculture en zones humides du bassin Artois-Picardie



Intérêts/Succès

- Cette démarche doit permettre (encore en phase de test) de pallier aux limites et difficultés de l'utilisation de la méthode à partir de la Clé simplifiée.
- Les cartographies obtenues permettront de mieux connaître les prairies à l'échelle de l'exploitation et du territoire et de partager cette connaissance avec l'ensemble des acteurs du programme.
- A l'échelle de l'exploitation, elle permettra de choisir et de mettre en œuvre des MAEC, mieux comprendre les chiffres des suivis technico-économiques, améliorer le conseil, zoomer sur les parcelles à enjeux.
- A l'échelle de territoire, elle permettra de suivre l'évolution des prairies dans le temps, zoomer sur les secteurs à enjeux.



Limites/Difficultés

- Méthode très spécifique devant être réalisée par des spécialistes, néanmoins les cartographies déclinées sont conçues pour être utilisées par les gestionnaires avec une formation de la part du CBNBL.
- Méthode par modélisation, fournissant une humidité théorique des prairies. Une campagne de terrain supplémentaire est nécessaire pour dégager l'humidité réelle et l'écart à l'humidité théorique, due par exemple aux drainages.



Perspectives/Recommandations

- Capitaliser, valoriser les cartographies en cours de réalisation avec l'aide du forum des marais atlantiques.
- Partager davantage cette connaissance des prairies avec les éleveurs et acteurs des territoires.

Mise à jour : Octobre 2019

Échanges entre éleveurs du PMAZH

Pour une dynamique de groupe « milieux humides »



Cadre

Une journée ou un voyage d'échanges destiné aux agriculteurs du PMAZH est proposé annuellement depuis trois ans, en se focalisant sur une thématique particulière. Le but est notamment de créer du lien entre les exploitants et de favoriser les échanges sur un sujet ciblé. Un 1^{er} déplacement en marais Poitevin en 2016 a initié cette démarche, qui s'est par la suite relocalisée sur le bassin.



Objectifs

- Favoriser les échanges entre agriculteurs et le dialogue inter-sites sur un thème précis
- Découvrir d'autres territoires et essayer les actions et pratiques intéressantes
- Initier une démarche collective

Descriptif de l'action

- Le choix du site à visiter, du thème, des exploitations à découvrir et de la date se fait en concertation entre les partenaires (agence de l'eau, organismes de conseils en agriculture, gestionnaires d'espaces naturels, agriculteurs...).
- L'antenne de Saint-Omer du Forum des Marais Atlantiques (FMA), organise la journée (rétro-planning, répartition des rôles et des actions à mener, contact avec les intervenants, réservations de salle, du restaurant, proposition du contenu de l'invitation, gestion des inscriptions...).
- Les invitations sont envoyées par les organismes conseils aux éleveurs et sont relayées par les gestionnaires d'espaces naturels.
- Le financement est assuré par les Chambres d'Agriculture et l'agence de l'eau.

Plusieurs formats ont été testés : à l'extérieur du bassin Artois-Picardie sur 3 jours, au sein du bassin sur 1 ou 2 jours.

Méthodologie

Au fil des ans, une liste des tâches à effectuer a été établie afin d'organiser au mieux ce type d'évènement.

Le format privilégié comporte des présentations en salle, des visites d'exploitations et des temps d'échanges.

Moyens

- **Moyens humains :**
1 personne centrale pour l'organisation + 4 à 5 personnes en appui (supports, contacts...). Temps global : 4 à 10 j
- **Moyens financiers :**
10 à 25€ par éleveur pour la salle, les frais de bouche et les déplacements (*salle souvent mise à disposition gratuitement et véhicules des structures utilisés*)



Quentin De Wilde,
Conseiller Référent
Productions Animales
et Fourrages
Chambre d'Agriculture
Nord - Pas-de-Calais



Ce type de journée a le mérite de créer du lien entre éleveurs, de les faire sortir de leur ferme et ainsi prendre du recul. C'est aussi l'occasion pour eux de découvrir un territoire différent et de repartir avec des pistes de réflexion pour leur exploitation.





Intérêts/Succès

- Agriculteurs souvent satisfaits (points positifs mis en avant : convivialité, prise en charge des frais appréciée, horaires respectés, thématique ciblée, échanges avec des exploitants).
- Opportunité pour les agriculteurs de sortir de leur cadre habituel (leur permet de relativiser, d'avoir des points de vue différents) voire de sortir de leur isolement.
- Occasion pour les agriculteurs de s'inspirer d'actions ou de pratiques mises en œuvre par d'autres.
- Meilleure connaissance pour les agriculteurs du PMAZH, de ses actions et de ses acteurs.
- Création d'une identité « agriculteurs en milieux humides ».



Limites/Difficultés

- Mobilisation des agriculteurs difficile (2 journées annulées) même en proposant un service de remplacement.
- Difficulté à comprendre pourquoi certaines journées mobilisent des participants et d'autres non (Thème? Temps à y consacrer? Distance?).
- Soucis d'organisation et de coordination entre les partenaires au démarrage de cette action.
- Manque de retour auprès des éleveurs qui n'ont pas pu participer.

Perspectives/Recommandations

- Interroger les agriculteurs pour savoir si l'action doit se poursuivre et si oui, sous quel format et avec quels thèmes.
Peut-être faut-il d'abord consolider les dynamiques de groupe à l'échelle du site pilote avant d'organiser des échanges entre sites?
Peut-être faut-il proposer ces journées à une fréquence moindre : tous les 2 ou 3 ans?
- Organiser des journées plus participatives (pourquoi pas sous forme de forum ou autre) en incitant les échanges entre agriculteurs.
- Faire la part belle au terrain et la technique (en n'oubliant pas les dimensions économique, sociale, temps de travail...).
- Améliorer la communication relative à ces journées auprès des agriculteurs (avant et après l'événement, valorisation...).



Mise à jour : Octobre 2019



Pour en savoir plus

Forum des Marais Atlantiques - Antenne de Saint-Omer (62) - Téléphone : 03.21.11.07.33



Établissement public du Ministère chargé du développement durable

Valorisation agricole du foncier public

Une action gagnant-gagnant pour la collectivité et les éleveurs locaux



Cadre

Le foncier communal est relativement répandu sur le territoire du PMAZH de la moyenne vallée de la Somme mais il est plus ou moins entretenu.

Un entretien par pâturage ou fauche renforcerait l'intérêt écologique des parcelles concernées en prairies humides tout en confortant l'activité d'élevage sur le territoire via un accès facilité au foncier pour les éleveurs. C'est pourquoi les partenaires du PMAZH en vallée de la Somme ont proposé cette action.



Objectifs

- Restaurer puis entretenir les parcelles communales situées en milieux humides afin d'augmenter leurs potentialités écologiques
- Contribuer au maintien de l'élevage en milieux humides
- Sensibiliser les élus du territoire à la double problématique de la préservation des milieux humides et de l'accès au foncier pour les éleveurs

Descriptif de l'action

- Après une identification cartographique du foncier communal sur les 29 communes du PMAZH, la Chambre d'Agriculture de la Somme a réalisé une enquête auprès des maires et identifié des projets intéressants en coordination avec les acteurs du programme notamment le CEN et le Département de la Somme.
- La Chambre d'Agriculture, le CEN et le département de la Somme ont rencontré les 3 communes dans lesquels des projets avaient été identifiés afin de déterminer avec eux la faisabilité du projet. Ils ont également réalisé des visites de terrain.
- Les trois communes étant volontaires, le CEN a dimensionné les opérations de restauration à conduire afin de permettre un usage agricole ultérieur des parcelles concernées.
- Le CEN accompagne actuellement une des trois communes dans sa recherche de financement et ses démarches réglementaires afin de poursuivre le projet.

Méthodologie

- L'identification cartographique du foncier communal s'est faite à partir de l'orthophotoplan et le Registre Parcellaire Graphique PAC
- Réalisation d'un questionnaire d'enquête

Moyens

- Etablissement du questionnaire d'enquête et validation par tous les partenaires : 2 jours
- Prise de rendez-vous et enquêtes : 2H30 * 29 communes = 9 jours
- Rencontre des 3 communes et visites de terrains = 1,5 jours/an/ partenaires sur 2 ans soit 9 jours
- Dimensionnement des projets et accompagnement de la commune : 6 jours



Programme d'action en faveur du **maintien** de l'agriculture en **zones humides** du bassin Artois-Picardie



Frank Pieters,
adjoint au maire
de Bourdon



La volonté des élus de la commune de Bourdon est d'œuvrer en faveur de la biodiversité et du cadre de vie de ses habitants.

C'est pour cela que nous voulions valoriser un secteur du marais communal suite à l'abattage des peupliers réalisé lors de la mandature précédente.

Nous avons donc réfléchi avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie à un projet de restauration et de valorisation agricole de ce marais via la remise en place de pâturage.

Ce projet, s'il aboutit, serait tout à fait intéressant car il permettrait de développer la biodiversité, de contribuer au maintien de l'élevage et, d'améliorer le paysage et le cadre de vie des habitants de notre territoire.





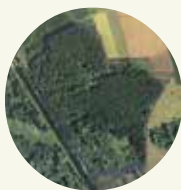
Intérêts/Succès

- Rencontre de l'ensemble des élus, présentation du PMAZH et des actions menées dans ce cadre sur leur territoire
- Sensibilisation des élus à la préservation des zones humides et au rôle joué par les éleveurs
- Identification du foncier valorisable par l'agriculture et des projets des communes relatifs aux zones humides
- Identification de projet de remise en pâturage de surfaces publiques sur 3 communes (plus de 20 hectares concernés)
- Mobilisation d'une commune dès la première année afin de mettre en œuvre le projet



Limites/Difficultés

- La valorisation du foncier public via l'élevage peut être limitée à cause :
 - d'un usage exclusif de la chasse et/ou la pêche,
 - de la présence de baux ruraux avec mise en culture des zones humides,
 - d'un budget limité des communes pour la remise en état des parcelles ; des financements existent mais même le financement des 20% restant à charge peut être un frein,
 - de la problématique du financement des clôtures par les agriculteurs,
 - de la problématique de la compensation au défrichement à mettre en œuvre pour les parcelles boisées.
- Le facteur déterminant de la réussite d'une telle action reste la motivation des élus concernés.



Perspectives/Recommandations

- Cette action est répliquable dans d'autres territoires sous réserve que le foncier public soit relativement important.
- La méthodologie mise en place est pertinente. Mener la phase d'enquête en trio (Chambre d'Agriculture, CEN, Département de la Somme) serait un plus car les entretiens avec les élus sont des opportunités de les sensibiliser plus en avant aux thématiques du PMAZH.

Mise à jour : Octobre 2019



Pour en savoir plus

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie - Dury - 03 22 89 63 96

Conseil départemental de la Somme - Amiens - 03 22 71 83 56

Chambre d'agriculture de la Somme - Amiens - 03 22 33 69 00



■ Etablissement public du Ministère chargé du développement durable

Observatoire agro-écologique des prairies

Pour évaluer les milieux prairiaux et leur exploitation sur le long terme



Cadre

Après une première phase d'étude pour évaluer les évolutions des pratiques d'élevage et des milieux prairiaux en plaine maritime picarde dans le cadre d'un projet Interreg, le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard (SMBS-GLP) a décidé en 2015 de mettre en place un véritable observatoire agro-écologique des prairies humides. Cet outil finalisé en 2017 a vocation à suivre régulièrement plusieurs indicateurs bien définies sur un temps long.



Objectifs

- Améliorer les connaissances agro-écologiques du territoire afin de contribuer à la préservation d'espèces et d'habitats prairiaux patrimoniaux
- Evaluer l'impact de la gestion agricole des prairies sur la biodiversité
- Suivre l'évolution des milieux prairiaux afin d'évaluer et d'adapter le PMAZH

Descriptif de l'action

Cet observatoire se compose d'indicateurs suivis à différentes échelles territoriales et temporelles en fonction de leur nature :

- A l'échelle de l'ensemble du territoire (*surfaces en prairies, engagements en MAE et pratiques agricoles*)
- A l'échelle de secteurs plus restreint (*nidification du Vanneau huppé et de la Chouette chevêche*)
- A l'échelle de 12 prairies de références représentative de la diversité des prairies du territoire (*indice floristique de fertilité et de l'engorgement, valeur pastorale, indice de diversité floristique, type fonctionnel de graminées*)

La mise en place de cet observatoire a été réalisée en interne par l'équipe du SMBS-GLP qui renseigne chaque année les indicateurs. La Chambre d'Agriculture de la Somme apporte son appui dans la collecte des données relatives aux pratiques agricoles.

Méthodologie

Les indicateurs ont été définis suite à une étude de la bibliographie puis sur la base de plusieurs paramètres (existence de données historiques, faisabilité technique et financière, disponibilité des données, pertinence de l'indicateur pour le territoire).

Le choix définitif des indicateurs a été fait suite à une phase de test d'une année.

Ces indicateurs se basent sur des relevés floristiques, des suivis ornithologiques, l'analyse des données RPG et MAEC, des enquêtes menées auprès des éleveurs.

Moyens financiers

- Mise en place : 75 jours de chargé d'étude et 90 jours de stagiaires sur 3 ans
- Mise à jour : 15 à 20 jours/an de chargé d'étude et 30 jours/an de stagiaire (pour les suivis ornithologiques)



Programme d'action en faveur du maintien de l'agriculture en zones humides du bassin Artois-Picardie



EDITION 2017



Matthieu Franquin, chargé de projet Agro-environnement, Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard

L'observatoire agroécologique des prairies est un outil précieux pour le suivi de notre territoire, l'évaluation des actions menées et la capitalisation des connaissances acquises dans le cadre du PMAZH.



Intérêts/Succès

- Mise en place d'un outil de suivi du territoire formalisé avec une méthodologie reproductible dans le temps
- Valorisation et interprétation d'un certain nombre d'études et de données existantes peu exploitées
- Réalisation d'un état des connaissances sur les prairies du territoire
- Mise à jour régulière des données permettant d'être réactif en cas de besoin (ex : problématique du retournement de prairies)
- Evaluation de l'impact du PMAZH sur le territoire et réorientation possible des actions grâce aux données collectées



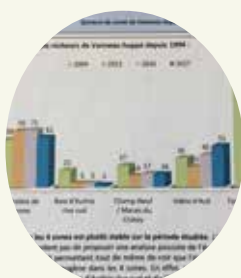
Limites/Difficultés

- Nécessité d'adapter le nombre, le choix des indicateurs et la taille des territoires suivi aux moyens disponibles
- Difficulté d'interprétation des résultats et plus particulièrement le croisement entre l'évolution des indicateurs écologiques (Vanneaux, Chevêche, flore) et l'évolution des pratiques agricoles. L'approche est globale. Pour avoir une idée plus précise des interactions entre pratiques et biodiversité, des études spécifiques à l'échelle d'une espèce ou d'un habitat naturel sont menées en complément
- Pour les indicateurs écologiques (Chevêche, Vanneau et flore), les inventaires sont réalisés par des personnes qui diffèrent chaque année ce qui implique de possible biais « observateur » à prendre en compte dans l'interprétation des données.

Perspectives/Recommandations

Pour transposer cette action :

- Adapter les indicateurs aux enjeux et spécificités locales (choix des indicateurs et des espèces indicatrices)
- Définir les territoires suivis (secteurs ou parcelles) dès le début et s'assurer de la disponibilité des données dans le temps
- S'assurer de l'accord de l'exploitant et de sa coopération pour le suivi parcellaire
- Bien réfléchir à la représentativité des parcelles et secteurs suivis en fonction des grandes entités paysagères du territoire (bocage, vallée, plateau...), de la typologie des prairies (gradient d'humidité) et des pratiques agricoles (lait/viande, fauche/pâturation, intensif/extensif, MAEC / non MAEC...)



Mise à jour : Octobre 2019



Pour en savoir plus

Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard
Abbeville - Pôle biodiversité
Téléphone : 03.21.13.83.70



■ Etablissement public du Ministère chargé du développement durable

Gestion raisonnée du parasitisme des bovins en zones humides

Cibler plus, pour traiter mieux... et moins !



Cadre

Les prairies humides hébergent des écosystèmes riches mais aussi des parasites menaçant la santé et le bien-être des bovins, et cités par les éleveurs comme difficulté de l'élevage dans ces zones. Dans un objectif de maintien de la biodiversité, il est nécessaire d'y diminuer /raisonner les intrants chimiques dont les antiparasitaires.

Objectifs



- Maintenir une activité d'élevage en prairies humides
- Assurer la bonne santé des animaux
- Tenir compte des enjeux écologiques locaux

Descriptif de l'action

- En coopération avec les différents partenaires, Vét'el identifie les éleveurs volontaires faisant pâturer leurs animaux sur des prairies humides et contacte leurs vétérinaires.
- Vét'el forme les vétérinaires, les éleveurs, les conseillers/techniciens impliqués dans le PMAZH.
- Le vétérinaire, formé à intégrer les enjeux écologiques, propose à l'éleveur un plan de gestion en s'appuyant sur les résultats d'un pack d'analyses de laboratoire en parasitologie.
- L'éleveur et le vétérinaire décident ensemble du plan de gestion définitif à mettre en œuvre.
- Vét'el réalise un suivi et une synthèse site par site et à l'échelle du bassin (analyses labo, actions...).

Méthodologie, 3 étapes clés

- Réalisation des analyses de laboratoire (analyses de sang, de bouses et de lait pour établir un diagnostic précis de la pression parasitaire).
- Audit annuel du vétérinaire pour analyser les résultats et définir un plan de gestion (promotion des mesures agronomiques / zootechniques, des traitements ciblés et sélectifs, développement de l'immunité) en collaboration avec l'éleveur.
- Surveillance régulière des animaux au pâturage par l'éleveur.

Moyens financiers

- Gestion du parasitisme d'un élevage : 950 €/élevage/an
1 formation : 2000 €.
- Coordination et participation aux réunions : 3000 à 4500 €/site/an (en fonction du nombre de jours d'échange entre techniciens).
- Rédaction d'une synthèse par site et à l'échelle du Bassin : 6000 €/an



Rémi Martin,
Vétérinaire à Rue

La participation à cette étude nous a permis de recadrer individuellement les plans de vermifugation de chaque élevage qui étaient souvent basés sur de vieilles habitudes. Nous avons dans l'ensemble diminué les traitements et choisi des traitements moins impactant pour l'environnement. Les traitements sont adaptés à chaque élevage et confortés par les résultats d'analyses qui nous ont permis en particulier de découvrir la contamination importante de nos cheptels par les paramphistomes.





Intérêts/Succès

- 120 éleveurs volontaires ont bénéficié de ce suivi.
- Les retours des éleveurs sont positifs.
- L'observance des conseils du vétérinaire sur les traitements ou l'absence de traitement est excellente.
- Le suivi permet d'objectiver le risque parasitaire sur chaque zone et dans chaque élevage.
- Les formations sont très appréciées par les vétérinaires, par les techniciens et par les éleveurs.
- Ce suivi a renforcé les liens du binôme éleveur/vétérinaire.
- Ce suivi particulièrement attractif pour les éleveurs a servi de « porte d'entrée » dans le PMAZH.



Limites/Difficultés

- Il est difficile de casser les préjugés, les habitudes et de faire accepter qu'aucune « recette toute faite » ne sera donnée.
- Il est difficile de toucher tous les interlocuteurs qui conseillent les éleveurs, des messages contradictoires sont parfois apportés.
- Peu d'éleveurs ont suivi la formation pourtant utile pour une meilleure compréhension des préconisations.
- Le succès repose sur la motivation du binôme éleveur/vétérinaire, les deux doivent être motivés et ouverts.

Perspectives/Recommandations

- Importance d'échanger avec les autres conseillers agronomes et écologues pour s'assurer de la cohérence des accompagnements techniques et agronomiques.
- Faire des visites d'élevage et des tournées de terrain, plus appréciées par les éleveurs que les formations.
- Le suivi doit être réalisé pendant plusieurs années pour porter ses fruits (5 ans semble une période adaptée).
- Réflexion sur la fin du suivi afin de pérenniser l'action et d'autonomiser les éleveurs sur les aspects techniques et financiers
- Importance de former les conseillers mais également de leur communiquer les connaissances acquises au cours du programme.
- Diffusion des connaissances auprès des établissements d'enseignement agricole.



Mise à jour : Octobre 2019



Pour en savoir plus
Vét'el - Hénin-Beaumont (62)
Téléphone : 03.21.13.83.70



Établissement public du Ministère chargé du développement durable

Démarche Pâtur'Ajuste

Accompagner les éleveurs dans la valorisation des prairies naturelles



Cadre

Suite à des premières actions sur la gestion de l'herbe (suivi agro-écologique, concours prairies fleuries, tournées de prairies), la démarche Pâtur'Ajuste a été testée dans la basse vallée de la Slack en 2016 puis étendue, au vue des premiers retours, à 4 autres sites-pilotes. Si les prairies humides sont considérées comme difficiles à exploiter, il faut aussi reconnaître qu'elles peuvent offrir des atouts pour la production agricole.

Objectifs



- Conforter ou trouver une rentabilité économique sur les surfaces en prairies humides
- Rendre autonomes les éleveurs dans leurs décisions
- Former les partenaires agricoles et écologiques du PMAZH
- Créer une dynamique collective autour de la valeur d'usage des prairies naturelles

Descriptif de l'action, 4 étapes

- Constitution de collectifs de 3 à 4 éleveurs et partage des intentions du projet.
- Phase individuelle et collective de mise à plat des pratiques de chaque ferme (caractérisation des lots d'animaux, des surfaces, définition des objectifs de l'éleveur, programmation des critères de pilotage et de suivi).
- Phase de suivi individuel et collectif (états des végétations, prélèvement des animaux, résultats sur la production...).
- Phase de bilan individuelle et collective pour capitaliser ce qui a été compris sur les liens entre troupeau, végétation et pratiques sur la ferme et envisager l'avenir.

La première année le travail a été effectué par Scopela et petit à petit les partenaires locaux, formés à la démarche, prennent le relais avec les éleveurs confirmés.

Méthodologie

La démarche Pâtur'Ajuste amène une réflexion, qui aide chacun à progresser sur sa ferme par rapport à ses propres objectifs. Elle reconnaît que les ressources se fabriquent et ne dépendent pas uniquement de la météo.

La démarche insiste sur l'observation et la compréhension des processus sur lesquels les pratiques agissent (analyse fonctionnelle des systèmes d'élevage, mobilisation des connaissances récentes sur la motivation alimentaire des troupeaux et sur les dynamiques végétales...).

Moyens financiers

Accompagnement individuel sur 3 ans :

- 4 jours (la 1^{ère} année) + 2 jours (la 2^{ème} année) + 0,75 jour la 3^{ème}
- 3 journées collectives d'éleveurs par site + 3 journées entre techniciens à l'échelle du bassin
- Formation des techniciens (théorique, temps réguliers d'observation sur le terrain, suivi flore...) : 20 à 40 jours / an
- Capitalisation : 9700€

Site	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Site 1										
Site 2										
Site 3										
Site 4										
Site 5										
Site 6										
Site 7										
Site 8										
Site 9										
Site 10										
Site 11										
Site 12										
Site 13										
Site 14										
Site 15										
Site 16										
Site 17										
Site 18										
Site 19										
Site 20										
Site 21										
Site 22										
Site 23										
Site 24										
Site 25										
Site 26										
Site 27										
Site 28										
Site 29										
Site 30										
Site 31										
Site 32										
Site 33										
Site 34										
Site 35										
Site 36										
Site 37										
Site 38										
Site 39										
Site 40										
Site 41										
Site 42										
Site 43										
Site 44										
Site 45										
Site 46										
Site 47										
Site 48										
Site 49										
Site 50										
Site 51										
Site 52										
Site 53										
Site 54										
Site 55										
Site 56										
Site 57										
Site 58										
Site 59										
Site 60										
Site 61										
Site 62										
Site 63										
Site 64										
Site 65										
Site 66										
Site 67										
Site 68										
Site 69										
Site 70										
Site 71										
Site 72										
Site 73										
Site 74										
Site 75										
Site 76										
Site 77										
Site 78										
Site 79										
Site 80										
Site 81										
Site 82										
Site 83										
Site 84										
Site 85										
Site 86										
Site 87										
Site 88										
Site 89										
Site 90										
Site 91										
Site 92										
Site 93										
Site 94										
Site 95										
Site 96										
Site 97										
Site 98										
Site 99										
Site 100										



Frédéric Dausque,
éleveur laitier en basse
vallée de la Slack



A présent nous voyons à nouveau nos prairies comme une ressource. Nous envisageons de faire pâturer l'ensemble des prairies humides du marais. Mais l'augmentation du pâturage dépendra aussi des conditions climatiques...



Programme d'action en faveur du maintien de l'agriculture en zones humides du bassin Artois-Picardie



Intérêts/Succès

- 28 éleveurs engagés dans la démarche et 5 collectifs créés de 4 à 7 éleveurs.
- 1 collectif de 20 techniciens créé qui échange sur la gestion agro-écologique des prairies et la posture du technicien.
- Des résultats technico-économiques pour les exploitants probants (réduction des coûts de production, un allègement du travail, maintien voir l'augmentation de la production).
- Des évolutions de pratiques qui sont favorables à l'environnement (moins d'intrants, moins de mécanisation, moins de re-semis...).
- Changement de regard sur les milieux humides voire sur les prairies en général.
- Une autonomie de décision acquise des éleveurs face aux variations saisonnières
- Pour certains sites, le renforcement d'une dynamique collective qui impacte les autres actions menées sur ce territoire.



Limites/Difficultés

- Des références techniques différentes des normes habituelles qui déstabilisent les techniciens et les éleveurs.
- Motivation des éleveurs difficile sur certains sites pour les actions collectives.
- Besoin de motivation et de temps pour les éleveurs pour intégrer ces nouvelles connaissances dans la ferme.
- Nécessité de dégager du temps et des compétences pour travailler en binôme de techniciens sur les aspects écologiques et agronomiques.
- Manque d'objectifs écologiques précis pour évaluer l'impact des changements de pratique sur la biodiversité.



Perspectives/Recommandations

- S'assurer du partage des intentions de la démarche par les exploitants engagés et les accompagner au besoin dans la suite de leur projet.
- Engager de nouveaux agriculteurs et renforcer les collectifs.
- Contribuer à la dynamique nationale du réseau Pâtur'Ajuste pour mieux valoriser les prairies naturelles dans les fermes et les territoires.

Cette action est répliquable sur d'autres territoires à condition qu'il y ait une réelle volonté de la part des agriculteurs et des techniciens d'évoluer dans leurs connaissances et leurs pratiques.

Mise à jour : Octobre 2019



Pour en savoir plus

Scopela - Téléphone : 06.74.35.66.85

www.paturajuste.fr



Établissement public du Ministère chargé du développement durable

Cartographie des prairies humides avec la clé simplifiée

Mieux connaître les prairies humides pour mieux accompagner



Cadre

La réalisation d'une cartographie des prairies suivant leur gradient d'humidité a été initiée en plaine maritime picarde (PMP) en 2014 dans le cadre du projet Interreg IV WoW afin de pouvoir analyser plus finement les résultats des suivis technico-économiques des élevages en fonction du caractère humide ou non des parcelles.

Objectifs



- Disposer des informations pour évaluer l'influence de l'humidité sur les résultats économiques,
- Améliorer la connaissance des prairies humides,
- Faciliter la mise en œuvre de la MAEC « gestion de zones humides »

Descriptif de l'action

- Cartographier l'ensemble des prairies avec le degré d'humidité selon 3 niveaux établis (mésophiles, mésohygrophiles et hygrophiles) des exploitants engagés dans les suivis technico-économiques,
- Cartographier l'ensemble des prairies avec le degré d'humidité sur l'ensemble des 8 territoires.

Méthodologie

- **Phase préparatoire** : travail sur SIG pour repérer les prairies déclarées à la PAC (grâce à l'utilisation du RPG) ainsi que les milieux prairiaux non déclarés.
- **Phase de test** : sur un échantillon avec pédologie et flore systématique, plus relevé des informations générales pour se forger une image des types de prairies (et comparaison clé).
- **Phase de terrain** : visite de terrain de l'ensemble des prairies avec réalisation des opérations suivantes :
 - relevé des informations générales sur la parcelle et son contexte ;
 - observation du couvert végétal et notamment de la présence/absence d'espèces caractéristiques des différents types de prairies (cf. clé simplifiée de caractérisation des prairies humides sur le territoire régional des Hauts de France) ;
 - si besoin réalisation de sondages pédologiques avec les critères pédologiques de l'arrêté du 24/06/2008.
- **Formalisation des données** : l'ensemble des données récoltées sur le terrain ainsi que la méthodologie utilisée sont saisis sur SIG.

Moyens

- **Moyens humains** : Fonction de la superficie. En PMP, pour 7000 ha, 60 jours de CE et 150 jours de stagiaires.
- **Moyens financiers** : Variable selon les coûts d'intervention pris en compte. En PMP, environ 3500€/1000 ha.



Maryse Magniez,
Ingénieur conseil à la
Chambre d'Agriculture
de la Somme

La réalisation de la cartographie des prairies en plaine maritime picarde selon leur degré d'humidité présente un double intérêt pour notre conseil. Elle nous est bien utile lors la contractualisation de contrats MAEC HERBE 13 où il est demandé d'engager 60% des surfaces en prairies humides de l'exploitation incluses dans le territoire et nous éclairer sur l'évolution des surfaces et leur localisation.





Intérêts/Succès

- Définition d'un outil commun de détermination : la clé simplifiée.
- Ces cartographies permettent de mieux connaître les prairies à l'échelle de l'exploitation et du territoire et de partager cette connaissance avec l'ensemble des acteurs du programme.
- A l'échelle de l'exploitation, elle permet de choisir et de mettre en œuvre des MAEC, mieux comprendre les chiffres des suivis technico-économiques, améliorer le conseil, zoomer sur les parcelles à enjeux.
- A l'échelle de territoire, elle permet de suivre l'évolution des prairies dans le temps et de défendre des aides publiques en ciblant les secteurs à enjeux.



Limites/Difficultés

- Ce travail est chronophage et coûteux.
- Plusieurs difficultés techniques ont été identifiées : contraintes météorologiques qui peuvent retarder la phase terrain, inaccessibilité de certaines parcelles, réticence des exploitants par crainte du réglementaire, difficulté pour identifier les parcelles à partir du RPG, pauvreté floristique de certaines prairies qui rend difficile l'application de la clé simplifiée, difficulté d'interprétation des sondages pédologiques sur sols drainés ou poldérisés.
- Plus-value de cet outil pour les éleveurs pas toujours perçue.
- Compilation des données compliquée si les territoires mettent en place leur propre méthodologie (problème d'homogénéité des données).



Perspectives/Recommandations

- Capitaliser, valoriser les cartographies déjà réalisées avec l'aide du forum des marais atlantiques et mettre à jour cet outil avec les nouvelles cartographies.
- Pour réaliser plus aisément cette cartographie, le CBNBI teste sur deux territoires la méthode CarHAB (Cf. fiche de capitalisation sur ce sujet).
- Partager davantage ce travail avec les éleveurs et acteurs des territoires.

Mise à jour : Octobre 2019

Bilan participatif du programme (2013-2018)

Evaluer pour progresser



Cadre

Le Programme de Maintien de l'Agriculture en Zones Humides a été lancé en 2013 et se poursuit depuis. Afin de savoir si ce projet multi-partenarial de grande ampleur avait atteint ses objectifs initiaux et avant le démarrage d'un 2^{ème} cycle, un bilan participatif a été proposé par l'Institut de l'élevage (Idele).

Objectifs



- Connaître les points forts et les points à améliorer du programme
- Avoir un retour de l'ensemble des parties prenantes du PMAZH (éleveurs, conseillers, financeurs...)
- Proposer des évolutions et des pistes d'amélioration pour la suite du PMAZH
- Vérifier la pertinence du PMAZH vis-à-vis des programmes régionaux

Descriptif de l'action

Ce bilan qui s'est déroulé sur 6 mois a comporté plusieurs phases :

- une consultation des partenaires du PMAZH lors d'une réunion préparatoire (formulation des hypothèses, du cadre...),
- une enquête auprès des acteurs du programme. Pour réaliser les entretiens, une stagiaire ingénieure a été formée à la méthode et encadrée par des chefs de projets du Service Approches Sociales et Travail en Elevage de l'Institut de l'élevage,
- les résultats ont été rendus dans une réunion de restitution collective à l'échelle du Bassin mais également à l'échelle des territoires (par Idele ou par les partenaires du programme).

Méthodologie

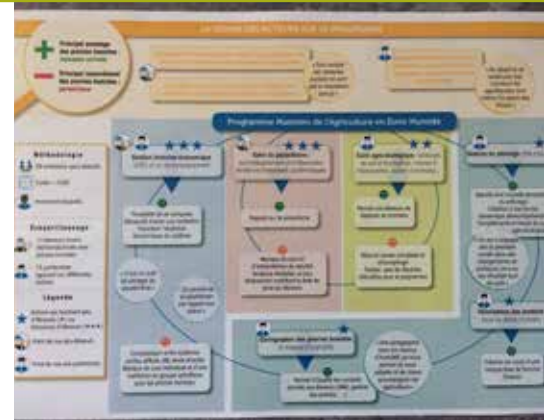
La méthode d'évaluation repose sur une méthodologie testée et validée par l'Institut de l'élevage et comprenant 3 étapes principales :

- le bilan critique (rassemblement des informations sur les réalisations et mise en évidence des écarts entre prévisionnel et réalisé...) qui permet d'affiner les modalités de l'évaluation (hypothèses, guide d'entretien, échantillonnage),
- l'étude d'impact (entretiens semi-directifs individuels auprès de 15 responsables et techniciens soit 25% des partenaires impliqués et 14 éleveurs soit 10% des agriculteurs engagés),
- les conclusions et propositions (restitution participatives des résultats d'enquêtes pour valider les résultats et étayer les pistes d'évolutions).

Le travail d'évaluation se fait à la fois à partir d'éléments chiffrés (actions réalisées, nombre de restitutions, caractéristiques des éleveurs engagés, ...) et d'éléments qualitatifs (via les enquêtes).

Moyens

- 21 jours ingénieurs + 6 mois de stage ingénieur, soit un budget de 23 000 €



Lucie Desmet-Laly, chargée de développement territorial Cambrésis, Douaisis, Valenciennois

Après 5 ans de mise en œuvre du PMAZH sur la Plaine de la Scarpe, les acteurs locaux ont souhaité faire une évaluation des actions et mesurer le degré de réalisation des objectifs du programme. Ainsi, nous avons répertorié les remarques des différents partenaires et des agriculteurs suivis par les techniciens.

Dans le même temps, l'Idele réalisait l'évaluation du programme à l'échelle du Bassin. Nous avons alors confronté les résultats locaux à ceux obtenus à l'échelle des 8 sites. Puis nous avons repris leur méthode pour identifier de nouvelles pistes d'actions (valorisation des produits agricoles, médecines alternatives, gestion des fossés...). La complémentarité de nos 2 évaluations a apporté localement un nouveau souffle au programme!



Programme d'action en faveur du maintien de l'agriculture en zones humides du bassin Artois-Picardie



Intérêts/Succès

- Mobilisation des acteurs pour répondre à l'enquête.
- Des enquêtes permettant de couvrir une diversité d'acteurs et de zones pilotes :
 - 14 éleveurs bovins lait/viande/mixte avec prairies humides sur 5 sites pilotes
 - 15 partenaires agissant sur différentes actions
- Opportunité d'échanger entre techniciens à l'échelle du bassin, de façon collective, sur les actions phares menées depuis plusieurs années.
- Opportunité d'évaluer le programme, entre acteurs de terrain, à l'échelle des sites pilotes pour 4 territoires, en s'appuyant sur l'évaluation à l'échelle du bassin.
- Un constat partagé et des pistes d'évolution issues des enquêtes dont la plupart ont déjà été suivies d'effet (création d'une identité visuelle du programme, annuaire des acteurs du programme, parcours du jeune conseiller...).
- Un « kit méthodo » de l'étude a été fourni aux zones pilotes qui souhaitaient poursuivre le travail d'enquête dans leurs zones.



Limites/Difficultés

- Entre zones pilotes, des différences importantes peuvent exister et l'échelle régionale du bilan ne permet pas d'affiner les spécificités de chaque zone.
- La difficulté d'intégrer les élus dans l'étude (qui était une demande initiale mais qui n'a finalement pas pu être réalisée).
- Impossibilité d'évaluer l'impact du PMAZH sur le maintien des surfaces en prairies humides, la cartographie de ces prairies ayant pris plus de temps que prévu.
- Impossibilité de répondre clairement à la question concernant la pertinence du PMAZH vis-à-vis des autres programmes régionaux qui n'étaient pas encore définis.



Perspectives/Recommandations

- Intégration des recommandations du bilan dans les PMAZH de chaque site-pilote.
- Mise en œuvre des recommandations et des réponses aux demandes des agriculteurs consultés soit par lors des enquêtes, soit lors de la présentation du bilan.
- Définir des indicateurs clés qui puissent être suivis aisément à un pas de temps régulier pour faciliter l'évaluation du PMAZH.
- Mise en œuvre d'une nouvelle évaluation du programme à l'échelle du bassin et à l'échelle de chaque site-pilote à mi-parcours, dans un esprit « d'amélioration continue ».

Mise à jour : Octobre 2019



Pour en savoir plus

Institut de l'élevage - Saint-Laurent-Blangy
03 21 60 57 56



■ Etablissement public du Ministère chargé du développement durable

Temps de restitution des résultats aux éleveurs

Pour une dynamique de groupe à l'échelle locale



Cadre

Pour chaque année de suivi, il est recommandé d'organiser sur chaque site-pilote un temps de restitution des avancées du PMAZH (actions menées, résultats d'enquêtes, d'étude...) à laquelle les agriculteurs engagés dans le PMAZH sont conviés. Ces journées sont pensées afin d'avoir, en plus du suivi individuel, un temps dédié à une réflexion collective.

Objectifs



- Tenir les agriculteurs informés de l'avancement du PMAZH et les sensibiliser aux enjeux de ce programme
- Communiquer sur les résultats obtenus
- Créer des échanges et du lien entre les agriculteurs
- Instaurer une dynamique de groupe

Descriptif de l'action

- Le contenu de la journée et la planification sont généralement définis lors d'un comité technique.
- Les invitations, l'animation et les frais inhérents à ces journées sont assurés par le ou les co-pilotes du PMAZH.
- Le temps de rencontre est laissé à la discrétion de chaque site. La rencontre varie de quelques heures à une journée complète en adaptant la date et les horaires aux contraintes des agriculteurs (ex : pas trop tôt le matin, pas de réunion pendant les périodes de récolte...)
- Des réflexions sont menées pour rendre attractif ces temps d'échange :
 - thématiques choisies en fonction de l'actualité, des centres d'intérêts des éleveurs,
 - limiter les temps de présentation « passifs » et théoriques,
 - temps de convivialité propice aux échanges dans un lieu attractif et de proximité.

Méthodologie

- Etablir un rétro-planning est préférable : délais précis, répartition des tâches (réservations, invitations, matériels).
- Utiliser les méthodes d'animation participative, voire de co-construction.

Moyens

- **Moyens humains :**
En moyenne 5 personnes sont mobilisées pour alimenter le contenu de ces temps d'échange. L'organisation de la journée se fait souvent en solo ou en binôme soit 5 à 10 j.
- **Moyens financiers :**
Coûts liés à la salle, collation ou repas selon le format
Fourchette de coût : 5 à 25 € par éleveur (la salle étant mise à disposition gratuitement)



Stéphane Verscheure,
Responsable du service élevage à la chambre d'agriculture de la Somme et co-pilote du projet sur la plaine maritime picarde

Depuis 2013, nous organisons avec le Syndicat Mixte Baie de Somme et les partenaires, une réunion de restitution auprès des éleveurs engagés dans le projet. Organisée le plus souvent sur le mois de janvier, cette rencontre permet de restituer aux éleveurs le travail réalisé sur l'année et c'est l'occasion d'approfondir une thématique en particulier (gestion des fossés et réglementation, la vente en circuits courts, les MAE...). 20 à 25 agriculteurs participent chaque année à ce rendez-vous.



Programme d'action en faveur du maintien de l'agriculture en zones humides du bassin Artois-Picardie





Intérêts/Succès

- Permet aux agriculteurs de s'approprier le PMAZH et de se sentir impliqués
- Donne l'occasion aux agriculteurs de se rencontrer, d'apprendre à se connaître et petit à petit d'échanger et de travailler ensemble
- Si ce temps d'échange est instauré chaque année et est convivial, il est attendu des agriculteurs et les agriculteurs participent
- Ces temps d'échange ont évolué au cours des années ne se focalisant plus uniquement sur le partage des résultats mais également sur les souhaits des exploitants quant à l'évolution du programme. Des pistes d'amélioration ont ainsi été identifiées.



Limites/Difficultés

- Au démarrage, difficulté pour mobiliser les agriculteurs qui sont très sollicités par leur métier et par d'autres réunions
- Trouver un format attractif adapté au territoire
- Seuls 3 sites sur 8 organisent ces temps à pas de temps régulier
- Ces temps d'échange sont souvent trop denses et contiennent des temps trop longs de restitution de résultats techniques et économiques
- Le cadre d'intervention de ce temps d'échange (PMAZH) n'est pas toujours clair pour les éleveurs



Perspectives/Recommandations

- Systématiser ces temps d'échange tous les ans et sur tous les sites-pilotes
- Créer un rendez-vous annuel pour « fidéliser » les exploitants mais varier les formats pour ne pas les « lasser » (visites de terrain, de fermes, témoignages, temps participatifs, démonstration de matériel...)
- Ne pas hésiter à relancer les agriculteurs pour qu'ils participent
- Cibler le contenu, définir les messages clés et les objectifs du temps d'échange
- Rappeler que ce temps d'échange a lieu dans le cadre du PMAZH
- Jouer sur la convivialité de la rencontre pour la rendre attractive (visuel de l'invitation, repas...)
- Choisir des thèmes qui parlent aux éleveurs
- Prévoir des temps participatifs et de co-construction afin que les idées et les besoins du terrain soient pris en compte
- Ouvrir ces temps d'échange aux agriculteurs qui ne sont pas encore engagés dans le PMAZH

Mise à jour : Octobre 2019



Pour en savoir plus

Chambre d'Agriculture de la Somme
Service élevage - 03 22 33 60 00
Chambre d'Agriculture du Nord - Pas-de-Calais
Service élevage - 03 21 60 57 00



■ Etablissement public du Ministère chargé du développement durable

Suivi agro-écologique de prairies humides

Un premier support de dialogue et d'échange



Cadre

Au cours des 5 premières années du programme 57 prairies humides ont fait l'objet d'un suivi de 1 à 5 ans afin d'améliorer les connaissances sur ces milieux naturels et leur mode d'exploitation. L'idée était de croiser les regards à travers les prismes agronomiques et écologiques et d'identifier des recommandations en termes de pratiques agricoles à privilégier.

Objectifs



- Caractériser les prairies humides
- Faire des recommandations aux éleveurs spécifiques aux prairies humides
- Acquérir des données permettant de justifier des aides
- Ouvrir le dialogue entre techniciens et entre techniciens et éleveurs.

Descriptif de l'action

- Les chambres d'agriculture en collaboration avec les gestionnaires d'espaces naturels ont identifié les agriculteurs volontaires pour mettre des prairies à disposition.
- Les chambres d'agriculture ont réalisé le suivi agronomique, le recensement des pratiques de l'agriculteur et les gestionnaires d'espaces naturels ont réalisé le suivi écologique.
- Les données ont été croisées entre les techniciens en y ajoutant d'éventuels autres regards (le regard du technicien ayant réalisé le suivi technico-économique, celui du vétérinaire...), à l'échelle des sites pilotes. Le travail s'est matérialisé sous forme d'un document par prairie.
- Les données ont été centralisées et synthétisées à l'échelle du bassin par la Chambre d'Agriculture Nord - Pas-de-Calais et une synthèse a été réalisée.
- Sur certains sites ces données ont été valorisées auprès des éleveurs (rendu individuel, tournées de terrain) ce qui a permis d'ouvrir le dialogue sur la gestion des prairies humides.

Méthodologie

- Sur les aspects agronomiques ont été réalisés : un suivi herbomètre, des pesées de ballots, des pesées d'animaux, des diagnostics GNIS, des analyses en laboratoire (étude pédologique et chimique des sols, analyses d'herbe sur pied ou récoltée : matière sèche, matières azotées totales, fibres, lignine, digestibilité, indice phosphore et potassium) ainsi qu'un relevé des pratiques agricoles et des conditions météorologiques.
- Sur les aspects écologiques des relevés phyto-sociologiques ont été réalisés. Si la base de ces suivis était la même (indices d'Ellenberg, richesse spécifique) certains sites ont produit plus d'indicateurs que d'autres (nombre d'espèces patrimoniale, valeur pastorale)

Moyens financiers

- Coût pour le suivi agronomique et écologique : 1300-1500 € / prairie / an + 900 € / prairie la première année (pédologie, analyse sol, GNIS...) + 300 € / élevage pour les pesées d'animaux
- Rédaction d'une fiche par prairies : 0,5 jour / an
- Centralisation et analyse des données sur 5 ans : 36 jours



Guy Legrain,
éleveur en plaine
Scarpe-Escaut

Le suivi agro-écologique d'une de mes prairies m'a permis de mieux me rendre compte de ses caractéristiques et fonctionnalités. On m'a dit que c'était une prairie remarquable pour plusieurs raisons. Moi à force de la voir tous les jours, je ne m'en rendais plus compte. Je l'ai regardé d'un autre oeil.





Intérêts/Succès

- Echanges fructueux entre techniciens. Meilleure connaissance des attentes et des enjeux des uns et des autres
- Dialogue entre techniciens et éleveurs sur la gestion de l'herbe
- Acquisition de savoirs supplémentaires au contact des éleveurs
- Tournées de terrain appréciées des éleveurs
- Meilleure caractérisation des sites-pilotes et de leurs milieux humides
- Les éleveurs sont demandeurs d'information concernant les aspects écologiques de leurs parcelles
- Une bonne porte d'entrée pour contacter les éleveurs et leur proposer de s'engager dans le programme



Limites/Difficultés

- La méthodologie a varié dans le temps et entre sites. Les outils classiquement utilisés pour caractériser agronomiquement les prairies (herbomètre, indices phosphore et potassium...) se sont avérés inadaptés à des prairies diversifiées
- Souci d'implication et/ou de coordination avec les éleveurs (ex : la prairie était fauchée juste avant le suivi écologique)
- Moyens importants en temps et en coût d'analyses
- Analyse et valorisation difficile des données
- Ce suivi s'est avéré peu utile pour accompagner techniquement les éleveurs ou argumenter des aides

Perspectives/Recommandations

- L'accompagnement technique d'un éleveur doit se faire à l'échelle de son exploitation
- Des recommandations générales sur le mode de gestion des prairies humides sont peu pertinentes compte-tenu de la diversité des situations (type d'exploitation et de milieux, objectifs de l'éleveur, enjeux écologiques)
- Ne pas faire des prairies humides une catégorie à part. Plutôt caractériser les prairies de l'exploitation du point de vue de l'éleveur (peu portante, séchante... ou diversifiée, souple d'exploitation...)
- Le suivi agronomique a cessé. Des analyses d'herbe sont encore réalisées pour engager le dialogue avec l'éleveur sur les critères de caractérisation des prairies qui ne se limitent pas à l'aspect nutritif et productivité (souplesse et facilité d'exploitation, précocité...)
- Les suivis écologiques ne se font que tous les 5 ans et sont enrichis d'un protocole d'observation de la végétation



Mise à jour : Octobre 2019



Pour en savoir plus

Chambre d'Agriculture de la Somme - Service élevage - 03 22 33 60 00

Chambre d'Agriculture du Nord - Pas-de-Calais - Service élevage - 03 21 60 57 00

Conservatoire National Botanique de Bailleul - Suivi écologique - 03 28 49 00 83



■ Etablissement public du Ministère chargé du développement durable

Suivi technico-économique des exploitations

Analyser ses pratiques pour progresser économiquement



Cadre

Chaque année, une collecte des données technico-économiques est réalisée dans les exploitations d'élevage volontaires, support de base à l'accompagnement technique. La méthode de collecte des données et les indicateurs centralisés sont identiques pour l'ensemble du programme permettant une valorisation technique et économique à l'échelle de chaque site-pilote et de l'ensemble des 8 sites.



Objectifs

- Accompagner les éleveurs dans l'amélioration de leur système d'exploitation
- Etablir les points forts et les points faibles, fixer des objectifs et mesurer les évolutions sur chaque exploitation
- Comparer les résultats des exploitations en milieux humides et non humides

Descriptif de l'action

- Les conseillers techniques spécialisés en élevage collectent chez l'exploitant et avec son concours les données à partir des factures de la campagne écoulée.
- Les conseillers analysent les données techniques et économiques et les comparent aux références régionales.
- Les résultats sont restitués individuellement pour déterminer avec l'éleveur les points positifs et d'amélioration. Puis collectivement au cours d'une réunion.
- L'éleveur peut bénéficier ensuite d'un appui technique pour atteindre les objectifs fixés.
- L'Agence de l'Eau centralise les données à l'échelle des 8 sites-pilotes du programme et les compare aux exploitations hors programme grâce à une analyse statistique poussée.

Méthodologie

- Saisie et analyse des données via les outils élaborés par la Chambre d'agriculture des Hauts de France (Gestion Technico Economique Lait et Viande) et l'outil d'Avenir Conseil Elevage (TGLait Marge)
- Analyse statistique qualitative (Analyse de Correspondances Multiples) et quantitative (Analyse de Composantes Principales) de l'ensemble des données et approche économétrique afin de mettre en évidence les corrélations entre les indicateurs.

Moyens financiers

- 2,5 jours / élevage / an (collecte, analyse, restitution et conseil technique ciblé) soit 1250 € / exploitation / an
- 5 jours pour l'analyse de groupe soit 2500 € / site-pilote / an
- Sur 6 ans : 20 jours pour l'Agence + 12 jours pour les conseillers élevage et les gestionnaires pour la centralisation et l'analyse statistique de l'ensemble des données



Régis Brunet,
éleveur en plaine
maritime picarde



A mon niveau, les analyses réalisées m'ont apporté un plus sur la conduite technique et économique de mon entreprise. Mais au-delà de mon cas particulier, l'action a permis de créer une dynamique de groupe entre les éleveurs de la plaine maritime picarde. Nous avons de nouveaux projets, adaptés à notre territoire, maintenant que nous avons construit une identité commune.



Programme d'action en faveur du maintien de l'agriculture en zones humides du bassin Artois-Picardie



Intérêts/Succès

- 160 éleveurs volontaires se sont engagés dans cette action et la plupart ont continué à la mener chaque année.
- Les exploitants se sont appropriés les données.
- Les données ont été acquises sur le long terme (6 années à ce jour).
- Ce suivi permet d'évaluer l'impact économique des changements de pratiques des agriculteurs.
- Ce suivi a également été l'occasion de diffuser des informations utiles pour les éleveurs (MAEC, aides,...).
- L'action a favorisé la mise en place d'une dynamique de groupe.



Limites/Difficultés

- La méthodologie est similaire mais les outils, les indicateurs, les dates d'exercice diffèrent d'une structure à l'autre. Une liste d'indicateurs et de mode de calcul a été établie.
- Les motivations des éleveurs étaient diverses. Certains n'ont participé que pour démontrer l'importance des aides sans forcément évoluer techniquement.
- Les agriculteurs ayant des résultats économiques faibles ne souhaitent plus participer.
- La comparaison zones humides / hors zones humides est compliquée (représentativité de l'échantillon, surfaces en prairies humides difficiles à obtenir...)



Perspectives/Recommandations

- L'action et le financement est poursuivi pour les éleveurs intéressés par l'accompagnement uniquement. L'accompagnement au changement sera d'ailleurs accru.
- L'aspect « temps de travail » est à aborder dans l'avenir.
- L'harmonisation des méthodes doit être poursuivie pour que les marges individuelles puissent être comparées à la moyenne des marges en milieux humides.
- Il est envisagé de rédiger des fiches d'expérience notamment sur le cas d'exploitations qui présentent les meilleurs résultats économiques et des surfaces en prairies humides importantes.

Mise à jour : Octobre 2019



Pour en savoir plus

Chambre d'Agriculture de la Somme - Service élevage - 03 22 33 60 00
Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais - Service élevage - 03 21 60 57 00
Avenir Conseil Elevage - Cambrai - 03 27 72 66 66